

■ **Fondation Cardia**, à Genève, route de Malagnou 40, c/o Dr. A. Kalangos. Nouvelle fondation. Acte constitutif du: 24.05.2002. But: promotion, exécution et soutien du traitement médical et prise en charge des patients pauvres souffrant de maladies cardio-vasculaires et ceci dans un cadre humanitaire, soit au sein des institutions sanitaires des pays en voie de développement, soit dans des établissements sanitaires en Suisse; soutien de la formation continue des médecins et chercheurs du tiers-monde, ainsi que la création d'établissements sanitaires spécifiques au domaine cardio-vasculaire au sein des pays en voie de développement; contribution et amélioration des infrastructures sanitaires de ces pays; promotion et soutien de la recherche et des projets concernant la médecine humanitaire et la médecine cardio-vasculaire en allouant des fonds de recherche ainsi qu'en organisant des congrès, symposiums et autres manifestations. Administration: conseil de fondation. Kalangos Afksendiyos, de Lausanne, à Genève, président, Boissy Catherine Anne, de France, à Nernier, F, vice-présidente, et Brugger Henri Charles, de Bâle, à Lancy, sont tous membres du conseil de fondation avec signature collective à deux. Réviseur : Experaudit SA, à Genève.
Journal no 5553 du 30.05.2002
(00497696 / CH-660.1.044.002-7)